

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

– RS5637 du 01/01/2022 –

Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Être capable de réussir à l'examen d'accès à la profession de chauffeur des Véhicule de Transport avec Chauffeur (VTC)
- ❖ Être capable de mettre en pratique la réglementation du Transport Public Particulier de Personnes et du VTC
- ❖ Être capable de gérer une entreprise ou microentreprise de transport de personnes
- ❖ Être capable de maîtriser les compétences commerciales spécifiques VTC

PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ Candidats souhaitant devenir VTC
- ❖ Candidats ayant un tempérament commercial et détenant le sens du service
- ❖ Candidats en recherche d'emploi ou souhaitant créer leur entreprise / microentreprise

PRÉ-REQUIS

- ❖ Être titulaire du permis B depuis au moins 3 ans et ne pas être en situation de permis probatoire

Document en date du 17/11/2025

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- ❖ 70 heures de formation réparties sur 2 semaines de formation (35 heures chacune)

LIEU DE LA FORMATION

- ❖ 8 chemin de l'Atelier 69330 Jons
- ❖ Bus : 32 arrêt Hameau de Bianne (Jons)

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Théorique

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (10H)

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
 - Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
 - Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
 - Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
 - Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
 - Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
 - Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
 - Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives, les documents relatifs au conducteur et au véhicule
 - Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
 - Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
 - Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
 - Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
 - Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur
- Compétences spécifiques VTC :

Document en date du 17/11/2025

BOAT ACADEMY

8 chemin de l'Atelier 69330 JONS

09 79 25 96 01 – contact@objectifvtc.com

Agrément Préfectoral : VTC 69-24-001

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d’inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d’exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à l’exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

SÉCURITÉ ROUTIÈRE (10H)

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l’alcoolémie, l’usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l’environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l’utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d’entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d’accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d’accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

GESTION D’ENTREPRISE (15H)

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
 - connaître les obligations et documents comptables
 - connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
 - connaître les principes de base pour déterminer le produit d’exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
 - connaître les principes de l’amortissement
 - Connaître les différentes formes juridiques d’exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...) :
 - connaître les modes d’exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
 - Connaître les différents régimes d’imposition et déclarations fiscales
 - Connaître les différentes formalités déclaratives
 - Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l’artisanat
 - Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants), comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)
- Compétences spécifiques VTC :
- Savoir établir un devis pour la réalisation d’une prestation et établir la facturation
 - Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme)
 - Savoir définir la notion de marge et l’utiliser pour calculer un prix de vente

Document en date du 17/11/2025

BOAT ACADEMY

8 chemin de l’Atelier 69330 JONS

09 79 25 96 01 – contact@objectifvtc.com

Agrément Préfectoral : VTC 69-24-001

FRANÇAIS (5H)

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports
- Comprendre et s'exprimer en français pour :
 - accueillir la clientèle
 - comprendre les demandes des clients
 - interroger les clients sur leur confort
 - tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
 - prendre congé des clients

ANGLAIS (10H)

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

- accueillir la clientèle
- comprendre les demandes simples des clients
- demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- prendre congé des clients

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (10H)

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)

Formation Épreuves Pratiques

A - CONDUITE ET SÉCURITÉ (3H)

A – 1 Conduite en sécurité et respect du code de la route

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes)
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...)
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)

Document en date du 17/11/2025

BOAT ACADEMY

8 chemin de l'Atelier 69330 JONS

09 79 25 96 01 – contact@objectifvtc.com

Agrément Préfectoral : VTC 69-24-001

- Appliquer les principes d'éco-conduite

A – 2 Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :
lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur)
lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire)
lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)

A – 3 Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...)
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...)

B - RELATION CLIENT (2H)

B – 1 Présentation générale et attitudes du candidat

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)
- Être discret, courtois et respectueux du client

B – 2 Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...)
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité

B-3 Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

C - CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE (3H)

C – 1 Élaboration et suivi du parcours

- Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux ...)

Compétences spécifiques VTC :

Préparer un parcours en fonction de la commande des clients

C – 2 Délivrance d'informations touristiques et pratiques

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux etc.)

Compétences spécifiques VTC :

Donner des informations sur les principaux éléments du patrimoine naturel et historique local et national

Savoir comment fournir des informations sur les restaurants, hôtels, magasins, services etc., en fonction des attentes du client

Document en date du 17/11/2025

BOAT ACADEMY

8 chemin de l'Atelier 69330 JONS

09 79 25 96 01 – contact@objectifvtc.com

Agrément Préfectoral : VTC 69-24-001

D - FACTURATION ET PAIEMENT (2H)

D -1 Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement

- Calculer le prix de la course / de la mission

- Etablir les documents (facture...)

- Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique

Compétences spécifiques VTC :

Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission

Établir une facturation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ❖ Salle de formation équipée
- ❖ Tableaux et rétroprojecteur
- ❖ Supports pédagogiques
- ❖ Contenus Multimédias
- ❖ Exercices et études de cas
- ❖ Exercice sous forme de QCM

PROFIL DU FORMATEUR

- ❖ Un responsable Pédagogique coordinateur de la formation
- ❖ Formateurs BOAT ACADEMY et formateurs extérieurs tous expérimentés et diplômés dans leur discipline d'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ❖ Examen Blanc sous forme de QCM
- ❖ Mise en situation commerciale sous forme de jeux de rôles

TARIF

- ❖ Coût de la formation : 1590 € TTC

Document en date du 17/11/2025

BOAT ACADEMY

8 chemin de l'Atelier 69330 JONS

09 79 25 96 01 – contact@objectifvtc.com

Agrément Préfectoral : VTC 69-24-001

DELAI D'ACCES

- ❖ Les inscriptions doivent être validées au minimum 1 mois avant la date d'examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du département.

CONTACT

- ❖ Smaïl BECHOUA
- ❖ Mail : contact@objectifvtc.com
- ❖ Tél : 09 79 25 96 01

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

- ❖ Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

TAUX D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION

- ❖ Taux de réussite épreuve d'admissibilité (épreuve théorique) : 95 %
- ❖ Taux de réussite épreuve d'admission (épreuve pratique) : 89 %

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

- ❖ Un candidat déclaré admissible (réussite à l'examen théorique) peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission (épreuve pratique) dans un délai d'un an à compter de la publication des résultats des épreuves d'admissibilité.

Document en date du 17/11/2025

EQUIVALENCE ET PASSERELLE : TAXI

- ❖ Les 5 premiers modules de l'examen théorique étant communes avec les épreuves d'accès à la profession de chauffeur Taxi (Tronc commun), les candidats qui souhaiteraient évoluer vers ce métier devront uniquement s'inscrire aux épreuves spécifiques Taxi (2 modules) ainsi que l'épreuve pratique Taxi.

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS

- ❖ Les stagiaires admis et après réception de la carte professionnelle, pourront exercer le métier de chauffeur de voiture de tourisme avec chauffeur pour leur propre compte ou dans le cadre d'une activité salariée pour des sociétés spécialisées dans le transport de personnes.

PÈCES A FOURNIR

- Une pièce d'identité européenne (photocopie recto/verso)

Vous n'êtes pas Européen ? Veuillez joindre votre pièce d'identité ainsi qu'un titre de séjour valide

- Le permis de conduire ni déchiré, ni abîmé, ni illisible (photocopie recto/verso)
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à compter du jour de l'examen souhaité (Attention, l'avis d'imposition ne sera pas recevable)
Vous êtes hébergé par un tiers ? L'hébergeur devra fournir : attestation d'hébergement, carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une photo d'identité (35x45mm)
- Une visite médicale auprès d'un médecin agréé de votre département de résidence
- L'inscription sur feuille blanche des nom, prénom et signature du candidat
- Les droits d'inscription, correspondant aux 202€ demandés par la CMA pour chaque candidat

Document en date du 17/11/2025